

Identification du demandeur :
Nom / Prénom ou dénomination de la société :
N° Pacage :
Commune :

Critères de sélection PROJET hors filières citées sur autre fiche, ou Production de "niche"
Exemples : élevage de chevaux, de pigeons, d'escargots...

| Priorité | Orientations | Critères | Nombre de points | Justification | Pièces à fournir pour les points sollicités | N° de devis ou du document pour les points sollicités (ne rien renseigner quand la case est grisée) | Reporter dans cette colonne le nombre de points sollicités | Vérification Service instructeur |
|--|-------------------|--|------------------|---|--|---|--|----------------------------------|
| Critères de base | | | | | | | | |
| Base | Porteur de projet | Jeune agriculteur | 70 | Décision de validation du projet d'entreprise suite à l'examen en CDOA | Rien à fournir, contrôle par la DDTM | | | |
| | Porteur de projet | « + de 40 ans, nouvel installé depuis moins de 5 ans » (non JA aidé État) ayant réalisé un parcours à l'installation et critères idem validation JA et ayant eu une aide Région | 30 | Copie de la lettre de notification par le Conseil régional de l'aide à un « nouvel installé de plus de 40 ans » | Copie de la lettre mentionnée ci-contre | | | |
| | Économique | Exploitation située dans une zone soumise à des contraintes naturelles et autres contraintes spécifiques telles que celles qui sont visées à l'article 32 du RUE N°1305/2013 = îles | 200 | Le siège de l'exploitation et 80% de la SAU sont dans une zone soumise à des contraintes naturelles et autres contraintes spécifiques telles que celles qui sont visées à l'article 32 du RUE N°1305/2013 (îles) | Rien à fournir, contrôle par la DDTM | | | |
| | Environnement | Exploitation certifiée ou atelier certifié en agriculture biologique AB Projet en porcs Label rouge | 35 | Pour un jeune en cours d'installation : modulation DJA agroécologie liée à l'agriculture biologique. Dans les autres cas : certification ou attestation du rang d'année de conversion. | Pour un jeune en cours d'installation : rien à fournir, contrôle par la DDTM sur la modulation Autre cas : attestation ou certification | | | |
| SOUS-TOTAL CRITERES DE BASE : A | | | | | | | | |

Critères interfilières

| | | | | | | | | |
|---------------|-----------------------------------|--|----|--|--|--|--|--|
| Interfilières | Économique | Projet dans une filière avec porteur de projet adhérent à une organisation de producteurs (O.P.) de cette filière, et cette « O.P. » EST elle-même adhérente à une Association d'organisations de producteurs (A.O.P.) | 20 | Attestation ou copie d'adhésion à une « O.P. » de la filière du projet et document justifiant que « l'O.P. » est adhérente à « l'A.O.P. » de la filière. Le projet doit être en lien avec la filière. | Attestation ou copie d'adhésion à une « O.P. » de la filière du projet + 1 document justifiant que « l'O.P. » est adhérente à « l'A.O.P. » de la filière | | | |
| | Économique | Projet dans une filière avec porteur de projet adhérent à une organisation de producteurs (O.P.) de cette filière, et cette « O.P. » NEST PAS adhérente à une Association d'organisations de producteurs (A.O.P.) ; Projet en lien avec une filière en contractualisation produit ; Adhésion à une CUMA | 10 | Attestation d'adhésion à une « O.P. », à une CUMA ou contrat pour les filières avec contractualisation - le projet doit être en lien avec la filière. Pour jeune en cours d'installation, justification CUMA : modulation de la DJA pour adhésion à une CUMA | Attestation d'adhésion pour CUMA ou « O.P. » ou contrat pour les filières avec contractualisation, Pour un jeune en cours d'installation , modulation de la DJA pour adhésion à ce titre : rien à fournir , contrôle par la DDTM. | | | |
| | Filière | Projet concernant une petite filière (lapins, caprins, apiculture, horticulture, arboriculture) ou une filière à enjeu de pérennité (viande bovine, ovins, veaux de boucherie) ; Fabrication d'aliments à la ferme (FAF) ; Séchage des fourrages (système de réchauffement de l'air par récupération de chaleur : solaire, biomasse, litière ou cogénération après méthanisation...) | 50 | Investissements du projet concernant majoritairement une filière définie en comité de modernisation, LISTE fermée : bovins viande, veaux de boucherie, ovins, lapins, caprins, apiculture, horticulture, arboriculture ; ou Référence aux investissements éligibles prévus au projet | Rien à fournir, contrôle par la DDTM | | | |
| | Filière | Projet en filière légumes Projet volailles chair concernant la rénovation/isolation d'un bâtiment de maximum 2000 m ² de surface de production" (hors locaux annexes, sas, salle technique...) | 30 | | Filière légumes = Rien à fournir, contrôle par la DDTM Projet rénovation bâtiment volailles chair existant ==> soit les éléments du dossier permettent de justifier ; soit ajouter une argumentation (plans, descriptif...) | | | |
| | Économique Ou Environnement | Projet en lien avec la filière lait uniquement : Contrôle annuel de la machine à traire OPTI'TRAITE ; Ou Charpente ET bardage (ou murs) en bois | 20 | Le contrôle de la machine à traire est réalisé selon le protocole Opti'Traite moins d'un an avant le dépôt de la demande d'aide. Devis pour les investissements bois. | Compte rendu Opti'Traite datant de moins d'un an au moment du dépôt de la demande d'aide. Devis pour les investissements bois. | | | |
| | Économique | Projet sur exploitation avec valorisation par transformation et/ou vente directe et production concernée en lien avec cette valorisation ou Projet en production de viande bovine | 15 | Pour un jeune en cours d'installation : modulation DJA pour un projet à valeur ajoutée - emploi au titre vente directe / circuit court. Dans les autres cas : nécessité d'avoir 30% de son chiffre d'affaires concerné. | Pour un jeune en cours d'installation : Rien à fournir, contrôle par la DDTM sur modulation Autre cas : attestation comptable | | | |

| | | | | | | | | |
|--|---------------|---|----|--|---|--|--|--|
| | Économique | Adhésion à une charte des bonnes pratiques en lien avec la filière du projet : CBPE - GBPO - CMC – Tout-vidé-tout-plein - Charte Qualité Traçabilité - Charte Sanitaire CEuf - Global Gap - Charte sanitaire SNA- Palmi'G Confiance - Chartes CIDEF/CIPC - Agrifiance - MPS, Uniconformité, Fermavol, Contrôle Qualité Produits viande bovine, diagnostic BOVIVELL, diagnostic Cap2R, Charte d'engagement et de progrès BEA et Biosécurité (filière cynicole) ; ou engagement niveau 2 et 3 de la certification environnementale HVE et investissement en lien avec Agroécologie : adhérent à un GIEE ou à un groupe AEP, et investissement en lien avec le projet du GIEE ou AEP ; ou engagement « Nature & Saveurs » et investissement en lien avec le projet | 15 | Attestation d'adhésion | Attestation d'adhésion | | | |
| | Environnement | Déconstruction d'un bâtiment existant obsolète et reconstruction sur l'emplacement (préservation du foncier) ou Déplacement du site d'exploitation ou de l'atelier de production pour raisons d'urbanisme | 35 | Pour un jeune en cours d'installation : modulation DJA agroécologie liée au GIEE ou AEP. Dans les autres cas : attestation d'adhésion | Pour un jeune en cours d'installation : modulation DJA agroécologie liée au GIEE ou AEP. Rien à fournir, contrôle par la DDTM sur la modulation Dans les autres cas : attestation d'adhésion | | | |
| | Environnement | Déconstruction d'un bâtiment existant obsolète et reconstruction sur l'emplacement (préservation du foncier) ou Déplacement du site d'exploitation ou de l'atelier de production pour raisons d'urbanisme | 50 | Présence sur plan de masse avant projet ; absent sur plan de masse après projet. ou document d'expropriation, de délocalisation | Permis de démolir ou mention dans le permis de construire | | | |
| SOUS-TOTAL CRITERES INTERFILIERES : B | | | | | | | | |

Critères filières

| | | | | | | | | | |
|--|---------------|-----------------------|--|--------------------|--|-------|--|--|--|
| Critères « PROJET hors filières citées sur autre fiche » | P1 | Économique | Construction d'un bâtiment pour l'élevage d'animaux (filière non citée sur une autre fiche) ou la production agricole « de niche » | 120 | Investissements éligibles prévus au projet | Devis | | | |
| | P2 | Économique | Rénovation ou aménagement intérieurs d'un bâtiment pour l'élevage d'animaux (filière non citée sur une autre fiche) ou la production agricole « de niche » | 65 | Investissements éligibles prévus au projet | Devis | | | |
| | P3 | Conditions de travail | Équipements d'assistance au travail dans le bâtiment | 30 | Investissements éligibles prévus au projet | Devis | | | |
| | P4 | Sanitaire | Matériel de traitement de l'eau de boisson | 10 | Investissements éligibles prévus au projet | Devis | | | |
| | P5 | Conditions de travail | Quai de chargement intégré au projet | 5 | Investissements éligibles prévus au projet | Devis | | | |
| | | Sanitaire | Poste fixe de lavage et/ou de désinfection fixe | 5 | Investissements éligibles prévus au projet | Devis | | | |
| | | Sanitaire | SAS sanitaire | 5 | Investissements éligibles prévus au projet | Devis | | | |
| | | Conditions de travail | Équipement de contention – embarquement | 5 | Investissements éligibles prévus au projet | Devis | | | |
| | Environnement | Site phyto validé | 5 | Attestation CRODIP | Attestation CRODIP | | | | |
| SOUS TOTAL CRITERES FILIERES : C | | | | | | | | | |

Attention : ne seront comptabilisés que le nombre de points du critère pour lesquels le justificatif requis est fourni (ou information déjà connue de la DDTM – exemple JA).

TOTAL GENERAL : A+B+C

| | | |
|---------------|-----------|--|
| Fait à | le | Signature(s) du(des) demandeur(s) : NOM + Prénom + signature <small>(du gérant en cas de forme sociétaire et de tous les associés pour les GAEC)</small> |
|---------------|-----------|--|

Au regard de ces critères et de la pondération associée, les projets seront classés par ordre décroissant du nombre de points obtenus.

Dans tous les cas, le nombre minimum de points requis par dossier pour être sélectionné est de 50 points. Un dossier qui n'obtient pas le nombre minimum de point requis est « non sélectionné ».

Les autres dossiers/projets seront sélectionnés et retenus pour un soutien dans l'ordre de classement en fonction des disponibilités budgétaires (crédits nationaux et FEADER) ; en cas d'égalité de points, les dossiers seront retenus dans l'ordre de la date du dossier reconnu complet.